

Le 26 juillet 2021,

Communiqué de presse



Parc
naturel
régional
du Verdon

Une autre vie s'invente ici



Ouverture du parking au couloir Samson à Rougon

Après 8 mois de travaux portés par le Parc naturel régional du Verdon, la première partie des aménagements de requalification des sites du Point sublime et du couloir Samson est terminée. Depuis début juillet, le nouveau Point sublime vous accueille. Pour compléter cette offre, le Parc du Verdon ouvre un nouveau parking plus proche du couloir Samson et de la rivière pour favoriser le stationnement lié aux activités et loisirs de pleine nature.

En effet, la nouvelle aire de stationnement du couloir Samson vous accueille à partir du 29 juillet matin jusqu'au 29 août 2021. L'aire de stationnement est composée de 94 places payantes (54 places « grand public » et 40 places réservées aux abonnés).

Le parking offre des services complémentaires pour le confort de visite dans les Gorges avec des agents d'accueil, des **toilettes sèches en libre accès et un belvédère aménagé** et sécurisé ouvrant sur la perspective paysagère du couloir Samson.

Le parking sera **ouvert de 7 h 30 à 18 heures tous les jours**.

Les tarifs sont **UNIQUEMENT à la journée** (forfait) ou sur **abonnement**.

Tarifs forfaitaires à la journée	
Voiture	6 €
Moto	4 €
Camping-car / véhicule aménagé / minibus 9 places	8 €
Véhicules > 9 places / autres véhicules	10 €
Stationnement sans ticket	46 €
Tarifs abonnement saison 2021	
(un véhicule = une immatriculation = un macaron)	
Abonnement saison accès illimité 7 jours / 7	300 €
Abonnement saison accès illimité 5 jours / 7 Tous les jours sauf mardis et vendredis	250 €

Le paiement s'effectuera **sur place tous les jours par carte bancaire ou en espèces** auprès des agents d'accueil. **Toute sortie est définitive (hors abonnés) mais possible jusqu'à 20 h.**

Le Parking est fermé par une barrière de 18 h à 7 h 30. Stationnement et camping sauvage interdits.

À compter de la date d'ouverture du parking, la route départementale RD23a qui descend au couloir Samson ne sera plus autorisée au stationnement hormis 10 places le long de la route et 5 places de dépose-minute.

Pour souscrire un abonnement :

Rendez-vous sur le parking du couloir Samson pour 2 permanences :

- Mardi 27 juillet 2021 de 16h à 19h
- Mercredi 28 juillet de 12h à 18h30

Il faudra être muni du certificat d'immatriculation du véhicule abonné et d'un moyen de paiement (carte bancaire ou espèce uniquement).

Les recettes du parking ont pour objectif :

De financer l'entretien, la gestion et l'accueil : toilettes sèches, nettoyage du site, agents d'accueil... Ce modèle, basé sur la participation des visiteurs, permet un accueil et une gestion à la hauteur de la notoriété du site sans faire supporter toutes les dépenses aux petites communes des Gorges (et à leurs habitants). Les ressources collectées permettront également de soutenir les investissements et les plans de gestion de site à l'échelle du Grand site des Gorges.

Cette organisation est un premier test pour la saison 2021 et sera améliorée en 2022.

À retenir : l'organisation **pour effectuer le sentier Blanc-Martel évolue**. Les randonneurs sont invités à utiliser les services d'autocars organisés depuis les parkings relais de La Palud-sur-Verdon (navette Blanc-Martel), Castellane et Riez (ligne régionale BV1), incitant ainsi le stationnement longue durée à proximité des villages.

Ces opérations sont portées dans le cadre du Grand Site en projet des Gorges du Verdon.

Les travaux sont financés par : l'Europe (FEDER -POIA), l'État (CIMA et DREAL OGS), la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département des Alpes-de-Haute-Provence et le Parc naturel régional du Verdon dans le cadre du programme Espace Valléen « Voir le Verdon en GRAND! ».



Plus d'informations sur le projet de requalification du Point Sublime/ Couloir Samson :

<http://parcduverdon.fr/fr/amenagement-et-paysages/operation-grand-site-des-gorges-du-verdon>

Plus d'informations sur la navette Blanc-Martel :

www.parcduverdon.fr/fr/navette-blanc-martel

Contacts au Parc naturel régional du Verdon :

Jean Carmille, chargé de gestion sites naturels fréquentés - jcarmille@parcduverdon.fr

Marlène Economidès, chargée de communication - meconomides@parcduverdon.fr

Maison du Parc – Domaine de Valx – 04360 Moustiers-Sainte-Marie - 04 92 74 68 00 www.parcduverdon.fr